

l'argument suivant. Objectivement parlant, le Canada est un pays riche. Le revenu par personne n'est peut-être pas le seul indice sûr de la richesse d'un pays, mais il reste que le Canada occupe le second rang dans le monde pour ce qui est de revenu par personne. Il n'y a donc aucun doute que nous possédons les ressources voulues pour faire face au problème de la pauvreté chez nous et pour jouer le rôle qui nous revient dans toute action internationale coopérative visant à éliminer la pauvreté dans les pays en voie de développement. Cet argument me semble s'emporter sur tout autre dès lors que nous approuvons en principe l'aide extérieure. C'est vers cet aspect de la question que je me tourne maintenant.

Tout programme d'aide extérieure obéit d'ordinaire à des motifs assez divers. Ces programmes ont évolué de façon pragmatique, et le cadre mondial dans lequel ils évoluent s'est lui-même transformé avec une rapidité inouïe. L'aide extérieure fait partie aujourd'hui des relations internationales ordinaires et continuera probablement d'en faire partie dans l'avenir. Il est bon toutefois que, de temps à autre, nous nous arrêtions pour réfléchir sur les motifs de notre Programme canadien d'aide extérieure et pour étudier à nouveau les buts vers lesquels ce programme doit tendre.

Pour ma part, je n'hésite pas à dire que les raisons humanitaires me poussent à avoir emporté dans l'esprit de ceux qui ont appuyé et soutenu le principe de l'aide du Canada aux pays en voie de développement. A cet esprit humanitaire se greffent de nombreux autres éléments qui échappent à l'analyse. En général, toutefois, on admet, me semble-t-il, que les inégalités choquantes de richesse et de bien-être humain, de même qu'elles ne sont plus acceptables moralement au sein d'une communauté locale ou nationale, ne le sont plus désormais sur le plan mondial. Nous avons mis au point divers rouages afin d'opérer des transferts de richesse vers les secteurs de la communauté qui ne peuvent compter sur le seul jeu des lois du marché, et l'aide extérieure peut jouer un rôle analogue dans un cadre international beaucoup plus large. On trouve une approbation de cette philosophie de l'aide extérieure dans le rapport de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, dont l'actuel ministre des Finances, M. Walter Gordon, fut le président. Voici ce qu'en disait ce rapport publié il y a environ sept ans:

... Dans un monde où les distances ne comptent plus, l'idée d'humanité doit avoir des résonances pratiques plus prononcées. Il peut devenir graduellement inacceptable pour la conscience de l'Occident, de même que cela est déjà inacceptable du point de vue des populations des pays sous-développés, qu'il existe d'aussi flagrantes inégalités de bien-être humain. En très peu de temps, la plupart des pays occidentaux en sont venus à juger qu'or ne peut tolérer de telles inégalités à l'intérieur d'un même État. Il sera beaucoup plus long et difficile d'appliquer ce principe au monde entier. Mais la question est désormais posée et peut plus guère être éludée, même si les Canadiens le souhaitaient, ce que nous ne croyons pas.

Je suis convaincu que la Commission avait raison de croire que telle ne serait pas la réaction des Canadiens. De fait, c'est le contraire qui s'est produit. Assurément, il est sûr que les Canadiens ont voyagé davantage et que, par la lecture et par les autres moyens de grande information, ils en sont venus à connaître davantage les conditions